

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE BAIE-COMEAU TENUE LE LUNDI 24 AOÛT 2026, À 19 h 30, AU
19, AVENUE MARQUETTE, EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.**

Sont présent(e)s : M. Michel Desbiens, maire
M. Sylvain Girard, conseiller
Mme Joannie Lajeunesse, conseillère
M. Serge Deschênes, conseiller
Mme Carole Deschênes, conseillère
M. Bernard Lévesque, conseiller
Mme Lysandre St-Pierre, conseillère
M. Marc Rainville, conseiller

Sont absent(e)s : M. Michel Beaulieu, conseiller
M^e Clémence Richard, greffière

Sont aussi présent(e)s : M^e François Corriveau, directeur général
M^e Alexandra Hébert, greffière adjointe

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, monsieur Michel Desbiens, constatant quorum, ouvre la séance à 19 h 30.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2026-312

Il est proposé par : M. Sylvain Girard
Appuyé(e) par : M. Bernard Lévesque

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. DÉCLARATION DU MAIRE

Le maire dénonce la vague d'incidents criminels survenus à Baie-Comeau dans les dernières semaines et remercie la Sûreté du Québec.

Il fait également état des avancements de plusieurs chantiers sur le territoire, soit le pont sur la rivière Le Petit Bras, l'aménagement des feux de circulation à l'intersection du boulevard Pierre-Ouellet et de l'avenue des Hémérocailles, la nouvelle garderie et les logements pour les travailleurs d'Hydro-Québec.

Il affirme également que les chantiers du Centre Henri-Desjardins, du terrain de basketball au pavillon du Lac, ainsi que de la bibliothèque Alice-Lane progressent. Il souligne aussi que le deuxième pont cyclable qui enjambe la rivière à la Chasse a été fermé pour débuter son évaluation.

En terminant, le maire souligne tous les événements qui se sont tenus cet été à Baie-Comeau.

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 JUILLET 2026

2026-313

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 juillet 2026, à 9 h 30, a été remise à chaque membre du conseil au moins 24 heures avant cette séance, la greffière adjointe est dispensée d'en faire la lecture, suivant la Loi sur les cités et villes;

Il est proposé par : Mme Carole Deschênes

Appuyé(e) par : M. Marc Rainville

D'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 29 juillet 2026, à 9 h 30, au 19, avenue Marquette.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. PROJETS DE RÉSOLUTIONS ÉMANANT DES COMITÉS GÉNÉRAUX

5.1. Comité général spécial du 25 mai 2026

5.1.1. Autorisation de signature - Contrat de service de répartition incendie avec le CAUREQ

2026-314

Attendu que le Centre d'appel d'urgence des régions de l'Est du Québec (ci-après le « CAUREQ ») offre un service de Centre secondaire de communication d'urgence (CSCU) pour la répartition des appels d'urgence;

Attendu que la Ville de Baie-Comeau doit assurer un service de réponse aux appels d'urgence sur son territoire;

Attendu que la Ville souhaite confier la répartition des appels d'urgence à un organisme spécialisé afin d'assurer un service efficace, continu et conforme aux exigences légales;

Attendu qu'un contrat de service a été convenu entre la Ville et le CAUREQ pour la fourniture du service de répartition des appels d'urgence;

Il est proposé par : M. Bernard Lévesque

Appuyé(e) par : Mme Lysandre St-Pierre

De donner suite au rapport du directeur de la sécurité publique et protection incendie portant le numéro DSP2026-12 afin :

Que le conseil municipal approuve le contrat à intervenir entre la Ville et le CAUREQ concernant la fourniture d'un service de répartition des appels d'urgence;

Que ce contrat soit conclu pour une durée conforme aux modalités prévues;

Que le maire et le directeur général, ou leur remplaçant, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville, ledit contrat ainsi que tout document nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution;

Que la Ville s'engage à respecter les obligations qui lui incombent en vertu de ce contrat;

Qu'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au CAUREQ et jointe au contrat à titre d'annexe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2. Comité général du 17 août 2026

5.2.1. Demande de subvention - Fondation de la santé et des services sociaux Manicouagan

2026-315

Il est proposé par : M. Serge Deschênes

Appuyé(e) par : M. Marc Rainville

De donner suite au rapport du directeur des communications et du tourisme portant le numéro CO2026-13 et d'accorder une aide financière de 1 000 \$ à la Fondation de la santé et des services sociaux Manicouagan pour l'organisation de la Randonnée populaire, une activité en marge de la Randonnée Vélo Santé Alcoa.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2.2. Addenda - Protocole d'entente Club de curling de Baie-Comeau ltée - prolongement

2026-316

Il est proposé par : M. Serge Deschênes
Appuyé(e) par : M. Marc Rainville

De donner suite au rapport du directeur de la culture et des loisirs portant le numéro CL2026-32 et de l'autoriser, ou son remplaçant, à signer l'addenda au protocole d'entente avec le « Club de curling de Baie-Comeau ltée » pour une durée supplémentaire d'une année, soit jusqu'au 30 septembre 2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2.3. Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

2026-317

Il est proposé par : M. Serge Deschênes
Appuyé(e) par : M. Marc Rainville

De donner suite au rapport du directeur des technologies de l'information portant le numéro TI2026-09 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de juin 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2.4. Protocole d'entente - Centre de vélo de montagne au Mont Ti-Basse - Club de vélo Les Fous Braquets

2026-318

Il est proposé par : M. Serge Deschênes
Appuyé(e) par : M. Marc Rainville

De donner suite au rapport du directeur de la culture et des loisirs portant le numéro CL2026-34 et d'autoriser ce dernier à signer le protocole d'entente d'une durée de trois ans, soit du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2029, avec l'organisme « Club de vélo Les Fous Braquets », l'autorisant à déployer son projet de création d'un centre de vélo de montagne au Mont Ti-Basse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2.5. Appel d'offres 2026-30 - Maintenance du poste Bégin

2026-319

Il est proposé par : M. Serge Deschênes
Appuyé(e) par : M. Marc Rainville

De donner suite au rapport du directeur de l'électricité portant le numéro EL2026-05 et d'accorder le contrat de maintenance du poste électrique Bégin sur deux ans, pour la somme de 110 545 \$, plus les taxes applicables, le tout découlant de l'appel d'offres 2026-30.

Il est également résolu d'autoriser le directeur de l'électricité, ou son remplaçant, à signer tous les documents nécessaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2.6. Demande d'exemption de taxes - La Maison des femmes de Baie-Comeau

2026-320

Il est proposé par : M. Serge Deschênes
Appuyé(e) par : M. Marc Rainville

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2026-54 et de confirmer à la Commission municipale du Québec que la Ville n'entend pas demander une audience concernant la demande de révision périodique pour l'exemption des taxes foncières de La Maison des femmes de Baie-Comeau. La Ville s'en remet à la décision de la Commission municipale du Québec quant à la recevabilité de la demande d'exemption, selon les critères prévus à la Loi sur la fiscalité municipale. Advenant une audience, la Ville ne souhaite pas être présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2.7. Vente d'une partie du lot 6 645 070 - 3, avenue Babel

2026-321

Il est proposé par : M. Serge Deschênes
Appuyé(e) par : M. Marc Rainville

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2026-56 et de vendre à monsieur Luc-André Sirois une partie du lot 6 645 070, cadastre du Québec, circonscription foncière de Saguenay, contigu au 3, avenue Babel, d'une superficie de 254,30 m², au prix de 4 \$ le mètre carré pour un total de 1 017,20 \$, plus les taxes applicables.

La vente est faite sans garantie légale.

Il est également résolu d'autoriser le maire et la greffière, ou leur remplaçant, à signer l'acte de vente et tout autre document nécessaire à cette transaction. Tous les frais et déboursés professionnels sont à la charge de l'acquéreur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2.8. Médiation - Entente relative à la délégation de compétences en matière de production d'électricité

2026-322

Il est proposé par : M. Serge Deschênes
Appuyé(e) par : M. Marc Rainville

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2026-59 et d'autoriser la Commission municipale du Québec à soumettre à un médiateur le différend opposant la MRC de Manicouagan et les municipalités locales sur certaines modalités de l'*Entente relative à la délégation des compétences des municipalités locales en matière de production d'électricité provenant d'une source d'énergie renouvelable*. Il est également résolu d'autoriser le directeur général, M^e François Corriveau, à agir pour et au nom de la Ville de Baie-Comeau dans le cadre de la médiation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2.9. Bail - Domaine hydrique de l'État - Station de pompage municipale La Chasse

2026-323

Il est proposé par : M. Serge Deschênes
Appuyé(e) par : M. Marc Rainville

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2026-62 et de l'autoriser, ou son remplaçant, à signer toute demande d'octroi ou de modification de droits pour dépôt au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour l'obtention d'un bail pour la location d'un lot de grève et en eau profonde faisant partie du lit du lac à la Chasse, pour le maintien de la station de pompage municipale La Chasse, ainsi que tout autre document nécessaire à cette location.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2.10. Acceptation et engagement financier - Programme de rénovation des habitations à loyer modique (PRHLM) - OHM

2026-324

Attendu que la Société d'habitation du Québec (SHQ) exige une contribution financière de base équivalente à 10 % des dépenses admissibles pour la réalisation de travaux de rénovation;

Attendu que l'Office d'habitation de Manicouagan a présenté une demande pour l'entretien des ensembles immobiliers qui ne sont plus sous entente;

Attendu que la Ville de Baie-Comeau reconnaît l'importance de maintenir un parc de logements sociaux sain et sécuritaire pour sa population;

Il est proposé par : M. Serge Deschênes
Appuyé(e) par : M. Marc Rainville

De donner suite au rapport de la trésorière et directrice des ressources financières et matérielles portant le numéro TR2026-30 et d'approuver la demande de la Société d'habitation du Québec (SHQ) et de l'Office d'habitation de Manicouagan concernant le projet de travaux réguliers pour les bâtiments non conventionnés et de confirmer son engagement à participer au financement en assumant sa part de 10 % des dépenses admissibles selon les modalités de paiement établies par la SHQ dans le cadre du Programme de rénovation des habitations à loyer modique (PRHLM régulier).

Il est également résolu d'autoriser le maire et la greffière, ou leur remplaçant, à signer tous les documents et les ententes requis pour la mise en œuvre de ce Programme à intervenir entre la Société d'habitation du Québec, la Ville de Baie-Comeau et l'Office d'habitation de Manicouagan.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2.11. Appel d'offres 2026-20 - Services professionnels en évaluation foncière

2026-325

Il est proposé par : M. Serge Deschênes
Appuyé(e) par : M. Marc Rainville

De donner suite au rapport de la trésorière et directrice des ressources financières et matérielles portant le numéro TR2026-31 et d'accorder le contrat pour services professionnels en évaluation foncière à la firme Évimbec ltée, pour la période du 1^{er} novembre 2026 au 31 octobre 2032 pour la somme de 2 699 100 \$, plus les taxes applicables, le tout découlant de l'appel d'offres 2026-20.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2.12. Liste des embauches - Juin et juillet 2026

2026-326

Il est proposé par : M. Serge Deschênes
Appuyé(e) par : M. Marc Rainville

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2026-40 et d'accepter pour dépôt la liste des embauches pour les mois de juin et juillet 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2.13. Rapport des dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

2026-327

Il est proposé par : M. Serge Deschênes
Appuyé(e) par : M. Marc Rainville

De donner suite au rapport du directeur de la culture et des loisirs portant le numéro CL2026-33 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de juin 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2.14. Acquisition de sel de déglacage

2026-328

Il est proposé par : M. Serge Deschênes
Appuyé(e) par : M. Marc Rainville

De donner suite au rapport du directeur des travaux publics portant le numéro TP2026-22 et d'accorder le contrat de fourniture de sel de déglacage pour l'année 2027 à l'entreprise Mines Seleine, pour la somme de 408 747 \$, plus les taxes applicables, le tout découlant de l'appel d'offres de l'UMQ CS-20262027-1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3. Comité général du 24 août 2026

5.3.1. Conversion du poste de coordonnatrice aux relations de travail et à la rémunération à un poste de directrice adjointe aux ressources humaines

2026-329

Il est proposé par : Mme Carole Deschênes
Appuyé(e) par : Mme Joannie Lajeunesse

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2026-41, afin de convertir le poste de coordonnatrice aux relations de travail et à la rémunération en un poste de directrice adjointe au Service des ressources humaines et de nommer madame Geneviève Thibeault au poste de directrice adjointe au Service des ressources humaines à compter de ce jour, selon les conditions normatives du personnel cadre en vigueur. Il s'agit d'un poste prévu à la masse salariale 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3.2. Modification de la résolution 2026-173 - Aide financière réserve Emma-Duncan-Kerr - Les amis du Boisé de la Pointe St-Gilles

2026-330

Il est proposé par : Mme Carole Deschênes
Appuyé(e) par : Mme Joannie Lajeunesse

De donner suite au rapport du directeur de la culture et des loisirs portant le numéro CL2026-35 et de modifier la résolution 2026-173 afin que le montant de 15 000 \$ accordé à l'organisme « Les Amis du Boisé de la Pointe St-Gilles » à titre d'aide financière soit plutôt de 5 000 \$, plus les taxes si applicables, dans le cadre de la réserve financière Emma-Duncan-Kerr. Le tout sera prévu dans une convention d'aide financière intervenue entre le Service de la culture et des loisirs et le promoteur définissant les conditions en lien avec la reddition de compte exigée.

Il est également résolu d'autoriser le directeur de la culture et des loisirs, ou son remplaçant, à signer la convention.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3.3. Appui de la Ville de Baie-Comeau à l'Initiative pour la construction de 2 000 logements modulaires au Québec - Programme Maison Canada

2026-331

Il est proposé par : Mme Carole Deschênes
Appuyé(e) par : Mme Joannie Lajeunesse

De donner suite au rapport de la directrice du développement économique portant le numéro DE2026-15 et d'autoriser le maire à signer la lettre d'intention destinée à Maison Canada et à la Société d'habitation du Québec afin d'appuyer l'Initiative pour la construction de 2 000 logements modulaires au Québec de Bonneville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3.4. Reconduction d'un an de l'appel de projets - Revitalisation des façades extérieures

2026-332

Il est proposé par : Mme Carole Deschênes
Appuyé(e) par : Mme Joannie Lajeunesse

De donner suite au rapport de la directrice du développement économique portant le numéro DE2026-16 et de reconduire, pour une période additionnelle d'un an, l'appel de projets - Revitalisation des façades extérieures, selon les mêmes modalités, conditions d'admissibilité et paramètres financiers que ceux actuellement en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3.5. Nominations - Club de hockey junior majeur de Baie-Comeau inc. (Le Drakkar)

2026-333

Il est proposé par : Mme Carole Deschênes
Appuyé(e) par : Mme Joannie Lajeunesse

De donner suite au rapport du directeur général portant le numéro DG2026-09 et de procéder à la nomination des administrateurs de la corporation « Club de hockey junior majeur de Baie-Comeau inc. », saison 2026-2027, de l'équipe de hockey Le Drakkar de Baie-Comeau évoluant au sein de la Ligue de hockey junior Maritimes Québec :

- Monsieur Félix Lefrançois, administrateur et membre représentant du propriétaire;
- Monsieur Maxime Thibault, administrateur et membre représentant du propriétaire suppléant;
- Monsieur Guillaume Ross, administrateur;
- Monsieur Bernard Levesque, administrateur;
- Monsieur Marc Rainville, administrateur;
- Monsieur Carl Prévèreault, administrateur;
- Monsieur François Corriveau, administrateur;
- Madame Jeanie Caron, administratrice;
- Madame Clémence Richard, administratrice.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3.6. Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

2026-334

Il est proposé par : Mme Carole Deschênes
Appuyé(e) par : Mme Joannie Lajeunesse

De donner suite au rapport du directeur des travaux publics portant le numéro TP2026-24 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de juillet 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3.7. Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

2026-335

Il est proposé par : Mme Carole Deschênes
Appuyé(e) par : Mme Joannie Lajeunesse

De donner suite au rapport du directeur des travaux publics portant le numéro TP2026-23 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de juin 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3.8. Mandat spécial - Comité de toponymie

2026-336

Il est proposé par : Mme Carole Deschênes
Appuyé(e) par : Mme Joannie Lajeunesse

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2026-63 et de confier au comité de toponymie, à titre consultatif auprès du conseil municipal, le mandat spécifique de formuler des recommandations et de proposer des lignes directrices visant à :

- Réévaluer la valeur archivistique et patrimoniale des archives historiques de la Ville;
- Déterminer la pertinence patrimoniale de certains documents dont la disposition finale relève du jugement professionnel du technicien en gestion documentaire;
- Examiner les enjeux éthiques et ceux liés à la protection des renseignements personnels soulevés par la consultation, l'accessibilité ou la diffusion de photographies ou autres documents visuels et issus d'une autre époque.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3.9. Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

2026-337

Il est proposé par : Mme Carole Deschênes
Appuyé(e) par : Mme Joannie Lajeunesse

De donner suite au rapport du directeur de l'ingénierie portant le numéro ST2026-10 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de juillet 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3.10. Désignation d'une personne élue responsable du dossier des personnes handicapées

2026-338

Il est proposé par : Mme Carole Deschênes
Appuyé(e) par : Mme Joannie Lajeunesse

De donner suite au rapport du maire portant le numéro MAIRIE2026-01 et de nommer monsieur Serge Deschênes responsable du dossier des personnes handicapées jusqu'à la fin du présent mandat, en 2029.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3.11. Listes de comptes 2026-11, 2026-12, 2026-13, 2026-14, 2026-15, 2026-16, 2026-17, 2026-18, 2026-19, 2026-20, 2026-21, 2026-22, 2026-23, 2026-24, 2026-25, 2026-26, 2026-27 et 2026-28

2026-339

Il est proposé par : Mme Carole Deschênes
Appuyé(e) par : Mme Joannie Lajeunesse

De donner suite au rapport de la trésorière et directrice des ressources financières et matérielles portant le numéro TR2026-26 et d'approuver le paiement des comptes mentionnés sur les listes 2026-11, 2026-12, 2026-13, 2026-14, 2026-15, 2026-16, 2026-17, 2026-18, 2026-19, 2026-20, 2026-21, 2026-22, 2026-23, 2026-24, 2026-25, 2026-26, 2026-27 et 2026-28 pour les périodes 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27 et 28 pour l'année 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3.12. Rapport annuel 2025 - Application du Règlement 2021-1031 sur la gestion contractuelle

2026-340

Considérant que selon l'article 573.3.1.2 de la Loi sur les cités et villes, la Ville doit déposer au moins une fois l'an, lors d'une séance du conseil, un rapport concernant l'application du Règlement 2021-1031 sur la gestion contractuelle;

Il est proposé par : Mme Carole Deschênes
Appuyé(e) par : Mme Joannie Lajeunesse

De donner suite au rapport de la trésorière et directrice des ressources financières et matérielles portant le numéro TR2026-32 et d'accepter le dépôt du rapport annuel 2025 sur l'application du Règlement 2021-1031 sur la gestion contractuelle et de le publier sur le site Internet de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3.13. Nomination au comité de retraite - Membre indépendant

2026-341

Il est proposé par : Mme Carole Deschênes
Appuyé(e) par : Mme Joannie Lajeunesse

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2026-36 et de nommer monsieur Serge Babin à titre de membre indépendant au sein du comité de retraite du Régime complémentaire des employées et employés de la Ville de Baie-Comeau, et ce, pour un mandat de deux ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3.14. Nomination au Service de la sécurité publique et protection incendie - Lieutenant

2026-342

Il est proposé par : Mme Carole Deschênes
Appuyé(e) par : Mme Joannie Lajeunesse

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2026-39, afin de procéder à la nomination de monsieur Étienne Soucy au poste de lieutenant au Service de la sécurité publique et protection incendie, selon les termes de la convention collective en vigueur du Syndicat des pompiers du Québec, section locale Baie-Comeau - SFCP 7168, sous réserve notamment de la période de probation, des examens médicaux et toute autre vérification pouvant s'avérer nécessaire. Il s'agit d'un poste laissé vacant à la suite d'un départ à la retraite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3.15. Nomination au Service de la sécurité publique et protection incendie - Lieutenant

2026-343

Il est proposé par : Mme Carole Deschênes
Appuyé(e) par : Mme Joannie Lajeunesse

De donner suite au rapport de la directrice des ressources humaines portant le numéro RH2026-38, afin de procéder à la nomination de monsieur Alexandre Béland au poste de lieutenant au Service de la sécurité publique et protection incendie, selon les termes de la convention collective en vigueur du Syndicat des pompiers du Québec, section locale Baie-Comeau - SFCP 7168, sous réserve notamment de la période de probation, des examens médicaux et toute autre vérification pouvant s'avérer nécessaire. Il s'agit d'un poste laissé vacant à la suite d'un départ à la retraite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3.16. Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

2026-344

Il est proposé par : Mme Carole Deschênes
Appuyé(e) par : Mme Joannie Lajeunesse

De donner suite au rapport du directeur de l'électricité portant le numéro EL2026-07 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de juillet 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3.17. Rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public

2026-345

Il est proposé par : Mme Carole Deschênes
Appuyé(e) par : Mme Joannie Lajeunesse

De donner suite au rapport du directeur de l'électricité portant le numéro EL2026-06 et d'accepter pour dépôt son rapport de dépenses de plus de 10 000 \$ et inférieures au seuil d'appel d'offres public pour le mois de juin 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3.18. Nominations - Assemblée des membres de la LHJMQ

2026-346

Il est proposé par : Mme Carole Deschênes
Appuyé(e) par : Mme Joannie Lajeunesse

De donner suite au rapport de la greffière et directrice des affaires juridiques portant le numéro GC2026-64 et de nommer monsieur Jean-François Grégoire à titre de membre et monsieur Félix Lefrançois à titre de substitut au sein de l'Assemblée des membres de la LHJMQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. DÉROGATIONS MINEURES ET DEMANDES D'USAGE CONDITIONNEL

Aucun sujet n'est traité sous ce point.

7. AFFAIRES NOUVELLES

7.1. Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le Règlement 2026-1168 pour modernisation du système de facturation de l'électricité - Emprunt de 2 529 389 \$

2026-347

Est déposé, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, un certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le Règlement 2026-1168 pour modernisation du système de facturation de l'électricité - Emprunt de 2 529 389 \$.

Cette consultation publique s'est tenue les 14, 15 et 16 juillet 2026 et aucune demande de scrutin référendaire n'a été enregistrée.

Il est proposé par : M. Sylvain Girard
Appuyé(e) par : Mme Lysandre St-Pierre

Que considérant le résultat de la procédure d'enregistrement, le règlement est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. AVIS DE MOTION

8.1. Projet de règlement modifiant le Règlement 97-497 concernant la circulation et le stationnement

AM-2026-18

La conseillère, Mme Carole Deschênes, donne avis de motion indiquant que lors d'une prochaine séance, il sera soumis pour adoption au conseil un projet de règlement modifiant le Règlement 97-497 concernant la circulation et le stationnement.

Ce règlement est adopté afin d'abaisser la limite de vitesse dans certaines rues de la Ville à 30 km/h.

8.2. Projet de règlement remplaçant le Règlement 2021-1031 concernant la gestion contractuelle

AM-2026-19

La conseillère, Mme Lyndre St-Pierre, donne avis de motion indiquant que lors d'une prochaine séance, il sera soumis pour adoption au conseil un projet de règlement remplaçant le Règlement 2021-1031 concernant la gestion contractuelle.

Ce règlement est adopté afin de prévoir des normes applicables à l'attribution et à l'exécution de l'ensemble des contrats de la Ville et afin de respecter les nouvelles exigences prévues à la Loi sur les contrats des organismes municipaux.

8.3. Projet de règlement concernant l'alimentation en eau brute du parc Jean-Noël-Tessier et travaux divers au 1000-1010, rue de Mingan - Emprunt de 2 100 000 \$

AM-2026-20

Le conseiller, M. Serge Deschênes, donne avis de motion indiquant que lors d'une prochaine séance, il sera soumis pour adoption au conseil un projet de règlement concernant l'alimentation en eau brute du parc Jean-Noël-Tessier et travaux divers au 1000-1010, rue de Mingan - Emprunt de 2 100 000 \$.

Ce règlement est adopté afin de procéder à la construction d'une conduite d'eau brute desservant le parc industriel Jean-Noël-Tessier et d'effectuer des travaux de fermeture et de protection coupe-feu du corridor commun entre le 1000 et 1010, rue de Mingan.

9. DÉPÔT DE PROJETS DE RÈGLEMENT

9.1. Dépôt d'un projet de règlement modifiant le Règlement 97-497 concernant la circulation et le stationnement

2026-348

Il est proposé par : Mme Carole Deschênes
Appuyé(e) par : M. Bernard Lévesque

D'accepter pour dépôt le projet de règlement modifiant le Règlement 97-497 concernant la circulation et le stationnement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2. Dépôt d'un projet de règlement concernant l'alimentation en eau brute du parc Jean-Noël-Tessier et travaux divers au 1000-1010, rue de Mingan - Emprunt de 2 100 000 \$

2026-349

Il est proposé par : M. Serge Deschênes
Appuyé(e) par : M. Sylvain Girard

D'accepter pour dépôt le projet de règlement concernant l'alimentation en eau brute du parc Jean-Noël-Tessier et travaux divers au 1000-1010, rue de Mingan - Emprunt de 2 100 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3. Dépôt d'un projet de règlement remplaçant le Règlement 2021-1031 concernant la gestion contractuelle

2026-350

Il est proposé par : Mme Joannie Lajeunesse
Appuyé(e) par : M. Bernard Lévesque

D'accepter pour dépôt le projet de règlement remplaçant le Règlement 2021-1031 concernant la gestion contractuelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. ADOPTION DE RÈGLEMENTS

Aucun sujet n'est traité sous ce point.

11. CORRESPONDANCE ET PÉTITIONS

Aucun sujet n'est traité sous ce point.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire invite les membres du conseil et les personnes présentes à poser des questions.

Madame Valérie Gagnon, quartier Saint-Georges :

- Fait référence à un article paru dans le journal Le Manic où la Ville mentionnait ne pas avoir reçu de plainte concernant la carrière Jean Fournier. Elle demande au maire de rectifier le tir.

Monsieur Michel Simard, quartier Saint-Georges :

- Fait état de son insatisfaction face à la réponse de la Ville concernant le dossier de la carrière Jean Fournier et se plaint des impacts négatifs de cette dernière sur les résidents de son quartier.

Monsieur Michel Paquet, secteur Mingan :

- Remercie la Ville pour son appui au projet d'implantation de sentiers de vélo de montagne au Mont Ti-Basse avec l'organisme « Les Fous Braquets ».

Monsieur Martin Lafontaine, quartier La Chasse :

- Fait état de son mécontentement face au déménagement du curling dans le secteur Mingan;
- Demande si le projet de construction des condos sur l'avenue Mance est tombé à l'eau.

Madame Sylvie Mongeon, quartier Sainte-Amélie :

- Demande des excuses au maire concernant la fermeture de la piste cyclable entre les deux secteurs de la Ville en plein milieu de la journée.

Madame Marie-Philip Bérubé, quartier Saint-Nom-de-Marie :

- Demande à être informée des renseignements reçus par la Ville relativement au projet de Marinvest.

20 h 30 : Monsieur Sylvain Girard propose, appuyé par monsieur Serge Deschênes, de prolonger la période de questions puisque le délai de 30 minutes est dépassé.

Madame Catherine Tremblay, quartier Sainte-Amélie :

- Demande si, advenant le cas où le projet de Marinvest soit déposé, la Ville entend demander la tenue d'une audience publique sur l'environnement.

Madame Marie Lavoie, quartier Mgr-Bélanger :

- Exprime ses préoccupations quant aux effets potentiels du projet Marinvest sur la santé de la population de la Ville.

Monsieur Daniel Cardin, quartier Sainte-Amélie :

- Demande si les effets du CO2 sur la santé des humains seront considérés dans l'évaluation du projet Marinvest.

Monsieur Christian Maltais, quartier Saint-Georges :

- Exprime son mécontentement à l'égard de la réponse de la Ville concernant les plaintes formulées par les citoyens du quartier Saint-Georges relativement à la carrière Jean Fournier.

Monsieur Philippe Boudreau, quartier Sainte-Amélie :

- Demande à la Ville d'adopter une résolution symbolique mentionnant qu'elle est contre le projet de Marinvest.

Monsieur Julien Gagné, quartier Saint-Georges :

- Demande au maire quelle est sa réaction face aux préoccupations exprimées par les citoyens relativement à carrière Jean Fournier et demande s'il peut compter sur lui.

Monsieur Alain Bérubé, quartier Saint-Georges :

- Fait la lecture d'une lettre de M^e François Corriveau datée du 13 décembre 2012 au sujet de plaintes formulées par des citoyens en lien avec la carrière Jean Fournier.

13. FERMETURE DE LA SÉANCE

2026-351

Il est proposé par : Mme Carole Deschênes

Appuyé(e) par : Mme Joannie Lajeunesse

Que l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée, il est 20 h 58.

MICHEL DESBIENS
MAIRE

ALEXANDRA HÉBERT
GREFFIÈRE ADJOINTE